



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

environnement

Question écrite n° 19707

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la problématique de la pénurie d'eau dans plusieurs régions du monde. Cette question représente aujourd'hui l'un des principaux obstacles au développement des pays pauvres et des pays dits « émergents ». Les prévisions pour le xxie siècle sont déjà très préoccupantes : la moitié des habitants de la planète manqueront d'eau dans trente ans si rien n'est fait. D'ores et déjà, une pénurie hydrique grave touche plus de trente pays et plus de 500 millions de personnes. A l'avenir, cette situation risque de provoquer des problèmes de santé, de production agricole et des faillites économiques à grande échelle si la mauvaise gestion de cette ressource naturelle se poursuit au rythme actuel. Malgré les efforts de certains pays, la communauté internationale tarde à se mobiliser pour apporter des remèdes à cette situation et refuse d'investir dans l'eau dans les pays les plus demandeurs. Il souhaiterait connaître les dispositions que la France, conformément aux engagements du Président de la République à Johannesburg, pourrait impulser dans ce domaine de manière à permettre une meilleure protection et une gestion appropriée de cette ressource naturelle au bénéfice des populations des pays émergents.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19707

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 juin 2003, page 4360